

ANNEXE BULLETIN D'INSCRIPTION / MANDAT DE GESTION
A renvoyer à l'ANPER – 50 rue Rouget de Lisle – 92158 SURESNES
dûment complété et signé

Entreprise des Services de l'Automobile de moins de 11 salariés versant ses contributions auprès de l'A.N.F.A

Je soussigné(e), agissant en qualité de
pour l'entreprise, certifie avoir pris connaissance des engagements permettant de bénéficier des
modalités afférentes au dispositif de subrogation :

- **Je certifie que l'entreprise :**
Siret n° appartient à la Branche des services de l'automobile, qu'elle comprend moins de 11
salariés (en référence à la DADS/DSN) et qu'elle est à jour du versement de ses contributions légales et conventionnelles envers l'**A.N.F.A.**
au jour de la signature du présent bulletin d'inscription

ET

- **J'atteste sur l'honneur** que les stagiaires listés ci-dessous ont bien le statut de salarié au sein de ladite entreprise au moment de la
formation.

Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Type de contrat de travail (CDD/CDI)	Date d'entrée dans l'entreprise	Catégorie Socio Professionnelle

- Je demande à l'ANPER de facturer directement l'ANFA le montant de sa prise en charge du coût pédagogique de la présente action soit 100 % du dit coût pédagogique dans la limite de 35€ HT/heure de formation réalisée, sur la base des seules heures de formation réellement suivies par le stagiaire **ET** sous réserve de la disponibilité du budget annuel alloué à l'entreprise.
- Je donne mandat de dépôt, pour le compte de l'entreprise :
à l'ANPER du dossier relatif à la demande de prise en charge auprès de l'A.N.F.A. pour la présente action.

Le défaut d'une de ces conditions, de même qu'une fausse déclaration, fait obstacle à la prise en charge du coût pédagogique de la formation et entraîne de plein droit l'application et la facturation du tarif plein.

Fait à :, Le.....2020

Cachet et signature de l'entreprise